Bulletin

Conseil Départemental
Ordre des Médecins de la Moselle

N° 1
MARS 2012

Sur ma conscience, en présence de mes Maîtres et de mes condisciples, je jure d'exercer la médecine suivant les lois de la morale et de l'honneur et de pratiquer scrupuleusement tous mes devoirs envers les malades, mes confrères et la société.
(Serment d'Hippocrate)

Editorial

Vous venez de voter, pour la première fois, pour le renouvellement par moitié des conseillers ordinaux de Moselle. Cette élection a permis d'intégrer quatre nouveaux conseillers dans l'activité de notre Conseil Départemental.

Vous trouverez ci-dessous le résultat des élections et la composition du nouveau bureau.

Cette nouvelle composition va permettre la mise en place de commissions plus étoffées. Entre autre, nous avons créé une nouvelle commission d'entraide qui aura pour mission de mieux répertorier les besoins ou les difficultés que pourraient avoir certains confrères et de leur apporter une aide soit financière soit psychologique. Elle va être amenée à se développer et avoir, avec la collaboration des autres départements lorrains, une mission spécifique permettant à un confrère ayant quelques difficultés de bénéficier d'un soutien adéquat tout en conservant une confidentialité totale. Le développement de ce travail vous sera communiqué dans le prochain bulletin.
Hormis ce dernier changement, d'autres sont en cours et celui qui nous parait le plus important va être certainement la nouvelle réorganisation de la PDS avec un redécoupage travaillé par l'ARS et l'URPS. La Moselle va ainsi passer de 45 à 27 secteurs, en conservant une activité de 20 heures à 8 heures. Le Conseil Départemental de la Moselle a pour mission de mettre à jour le logiciel ORDIGARD, d'assurer la complétude du tableau de garde, et va faire en sorte que celui-ci soit fonctionnel le 16 avril 2012. L'ARS a choisi de maintenir la PDS en nuit profonde malgré la faible activité pendant cette période. Toutefois, en fin d'année, un audit étudiera l'évolution de cette activité et si celle-ci devait rester très faible, une révision du cahier des charges se fera. MEDIGARDE assurera comme toujours la régulation des appels des patients.
L'appel de cotisation vous a été adressé, son montant n'a pas subi de hausse et est identique à celui de 2011. A quoi sert-elle ? outre à faire fonctionner le Conseil, une quote-part servira à financer l'entraide dont je vous parlais, à promouvoir la solidarité confraternelle, à améliorer la PDS par ORDIGARD et à accélérer le règlement des astreintes
Que soient remerciés ici les médecins qui ont décidé et fait l'effort de présenter leur candidature.
Les nouveaux élus ont été intégrés dans le nouveau Bureau et les différentes commissions.

Le Président
Daniel DELATTRE

Sommaire

Communiqués du Conseil National	p 3
Offres d'emplois	p 3
Informations générales	p 4
Divers	p 5
Activité du Conseil Départemental	p 6
Inscriptions	p 10
Radiations	p
Qualification de spécialistes	p 11
Enregistrement de capacités	p 12
Nouvelles familiales	p 13

Commission du bulletin
Drs G. ALIN, B. CHRISTIAN, L. DAP, D. DELATTRE, P. LEMARIE, P. THOMAS, J.L. YORIATTI

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL APRES LES ELECTIONS

BUREAU

Président	Dr DELATTRE Daniel	33 rue de Lessy - 57160 CHATEL SAINT GERMAIN
Vice-Présidents	Dr BOHL Isabelle	30 rue Emile Zola - 57300 HAGONDANGE
	Dr BLAISE Guy	1 rue du Poitou - 57970 YUTZ
Secrétaire Général	Dr THOMAS Philippe	24 bd St Symphorien - 57050 LONGEVILLE LES METZ
Secrétaire Général Adjoint	Dr LINDAS Pierre	HPM Site Ste Blandine - 57045 METZ CEDEX 01
Trésorier	Dr KOLOPP Jean-Louis	9 rempart St Thiébault - 57000 METZ
Trésorier Adjoint	Dr YORIATTI Jean Luc	Centre hospitalier Le Secq de Crépy- 57220 BOULAY

TITULAIRES

Dr ALIN Gilbert	21 rue du Fort des Bordes - 57070 METZ
Dr BERGER Philippe	13 place Joseph Schaff - 57950 MONTIGNY LES METZ
Dr BRETON Jean-Christophe	8 Grand'Rue - 57525 TALANGE
Dr CHRISTIAN Bernard	CHR Hôpital Bon Secours - BP 81065 - 57038 METZ CEDEX 01
Dr DAP Laurent	17 rue de Sarre - 57070 METZ
Dr FIORLETTA Alix	4 C avenue de Gaulle - 57120 ROMBAS
Dr GILLES André	2 rue J.B. Charcot - 57950 MONTIGNY LES METZ
Dr LARDENOIS Thierry	89 route de Thionville - 57440 ANGEVILLERS
Dr LEMARIE Philippe	Hôpital Maternité de METZ - 1 place Ste Croix - 57000 METZ
Dr MEYER Bertrand	94 route de Thionville - 57185 VITRY SUR ORNE
Dr NABET Michel	Centre Privé de Radiothérapie - 97 rue Claude Bernard - 57070 METZ
Dr PIERRE Emmanuel	Hôpitaux Privés de Metz - Site Belle Isle - 57045 METZ CEDEX 1
Dr ROBARDET Olivier	79 rue de Metz - 57525 TALANGE
Dr WENDLING Marcel	6 avenue de Metz - 57290 FAMECK

SUPPLEANTS

Dr BEGUE Jean-Yves	4 rue de Scy - 57160 MOULINS LES METZ
Dr CARAMAN Pierre-Louis	Clinique Ste Elisabeth, 15 av Clémenceau - 57100 THIONVILLE
Dr DILIGENT Marie-Bernard	41 allée des Platanes - 57530 LES ETANGS
Dr FOTRE Jean-Marc	10 avenue Robert Schuman - 57000 METZ
Dr GIBELLI-BOULAY Maryvonne	19 rue Ste Croix - 57200 SARREGUEMINES
Dr GIBELLI Michel	19 rue Ste Croix - 57200 SARREGUEMINES
Dr HAYEK Georges	Hôpital Maternité de METZ - 1 place Ste Croix - 57000 METZ
Dr JOUFFROY Christian	5/7 rue Pierre Perrat - 57000 METZ
Dr KRANZ-BLETTERER Michèle	68 Grand'Rue - 57930 MITTERSHEIM
Dr KUBEK Thierry	16 chemin de la Guinguette - 57100 THIONVILLE
Dr KURTH Didier	13 rue de la République - 57320 BOUZONVILLE
Dr LAURAIN Jean-Louis	35 avenue de Nancy - 57000 METZ
Dr LEBRUN Dominique	3 rue des Ecoles - 57940 METZERVISSE
Dr LIENHARD-SPANU Gabrielle	90 rue du Maréchal Foch - 57185 CLOUANGE
Dr LIMOUSIN Alain	16 rue de Thionville - BP 10019 - KOENNIGSMACKER - 57978 YUTZ CEDEX
Dr MERLIN Jean-Paul	5 rue Lazare Hoche - 57100 THIONVILLE
Dr RAMET Pascal	AST LOR'N -40 rue de France - 57200 SARREGUEMINES
Dr TORRES Alain	PSA SITE DE METZ – 91 bd Solidarité – BP 15030 – 57071 METZ CEDEX
Dr VOUAUX Michel	2 rue Abbé Rappine - 57740 LONGEVILLE LES ST AVOLD

COMMISSIONS

COMMISSION DES CONTRATS : Dr KOLOPP Jean-Louis, Dr NABET Michel, Dr ROBARDET Olivier.
COMMISSION DE PRESSE/BULLETIN : Dr ALIN Gilbert, Dr CHRISTIAN Bernard, Dr DAP Laurent, Dr DELATTRE Daniel, Dr LEMARIE Philippe, Dr YORIATTI Jean-Luc.
COMMISSION PERMANENCE DES SOINS : Dr BRETON Jean-Christophe, Dr DELATTRE Daniel, Dr LARDENOIS Thierry, Dr ROBARDET Olivier, Dr THOMAS Philippe
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE QUALIFICATION EN SPECIALITE : Dr BOHL Isabelle, Dr CHRISTIAN Bernard, Dr LEMARIE Philippe, Dr LINDAS Pierre, Dr PIERRE Emmanuel.
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE QUALIFICATION EN MEDECINE GENERALE :
TITULAIRES :Dr BLAISE Guy, Dr DELATTRE Daniel, Dr LARDENOIS Thierry, Dr THOMAS Philippe, Dr WENDLING Marcel
SUPPLEANTS : Dr ALIN Gilbert, Dr BERGER Philippe, Dr GIBELLI Michel, Dr MEYER Bertrand
COMMISSION DE CONCILIATION/MEDIATION : Dr BLAISE Guy, Dr CHRISTIAN Bernard, Dr DELATTRE Daniel, Dr KOLOPP Jean-Louis, Dr LINDAS Pierre, Dr NABET Michel, Dr PIERRE Emmanuel, Dr THOMAS Philippe, Dr YORIATTI Jean-Luc
COMMISSION ENTRAIDE DE LA MOSELLE : Dr GILLES André, Dr LARDENOIS Thierry, Dr ROBARDET Olivier
RELATIONS AVEC L'AFEM : Dr HOFFMANN Gilbert

COMMUNIQUES DU CONSEIL NATIONAL

Les circulaires du Conseil National peuvent vous être communiquées par notre secrétariat sur demande écrite ou consultées directement sur le site du CNOM.

- Circulaire N° 11.087 : déclaration de morsure de chien
- Circulaire N° 11.088 : convention nationale médicale
- Circulaire N° 11.092 : maladies à déclarations obligatoires
- Débats du CNOM conflits d'intérêts médecins/industries
- Polémique inutile CNOM/SYNDICATS à propos de la convention
- Publication de la liste des échographistes agréés dépistage de la trisomie 21
- Circulaire N° 11.095 : BUPRENORPHINE haut dosage
- Circulaire N° 11.099 : Collaboration, remplacements entre médecins de spécialités différentes (ex/échographie)
- Circulaire N° 11.100 : Inscription des médecins non titulaires d'un diplôme
- Circulaire N° 11.101 : Données sur la qualification de médecin SPE en MG
- Circulaire N° 11.103 : Injection d'acide hyaluronique par les chirurgiens-dentistes.
- PFLSS et permanence des soins pas de couverture dommage dans le cadre de leur mission de service public.
- Circulaire N° 11.106 : Dossier « Médecine et dérivés sectaires »
- Circulaire N° 11.109 : Médecins du travail
- Circulaire N° 11.111 : Gardes et Urgences – PDSA
- Circulaire N° 11.113 : cotisation ordinale 2012
- Circulaire N° 11.118 : candidature pour la 65ème session politique de défense
- Circulaire N° 11.120 : taxe d'habitation
- Circulaire N° 12.001 : nouvelle escroquerie « infos SIRET »
- Circulaire N° 12.002 : plan national de lutte contre la pandémie grippale
- Circulaire N° 12.003 : démarche d'une banque allemande privée de sperme
- Circulaire N° 12.005 : sécurité des systèmes d'information
- Circulaire N° 12.008 : continuité des soins
- Circulaire N° 12.009 : remplacements des médecins salariés possible
- Explantation des prothèses PIP – prévoir des honoraires en rapport avec les tarifs de la CPAM
- Alerte du CNOM - loi VIGIER
- Circulaire N° 12.011 : veille médias sur internet
- Circulaire N° 12.012 : contrat de médecin coordonnateur proposé par Fédération Française Assoc. Méd. Coord.
- Circulaire N° 12.013 : contrat société AVISPRO
- Circulaire N° 12.014 : injections d'acide hyaluronique par les chirurgiens-dentistes
- Circulaire N° 12.016 : liste officielle des maladies à caractère obligatoire
- Circulaire N° 12.018 : publication d'informations ordinales sur sites internet
- Circulaire N° 12.020 : certificat médical – titre de séjour pour raison de santé
- Déontologie médicale sur le web livre blanc du CNOM
- Lutte contre l'insécurité des médecins

ANNONCES

➢ **Cabinet médical à louer (**120m2 2ème étage chauffage au gaz individuel) rue Serpenoise à METZ. 660€ + 40€ charges
Contact : 03 87 65 27 28

➢ **Médecin généraliste cède clientèle**
agglomération messine à partir d'avril 2012.
Tél. : 06 42 25 66 69

➢ **A louer 3 cellules neuves** (50 à 80 m2) pour pôle médical, au Centre de Verny. Disponible 2ème semestre 2012. 12 €/m2.
Tél. : 06 87 95 94 65

OFFRES D'EMPLOIS

➢ l'ALUMNAT à Scy-Chazelles recherche un **médecin remplaçant à temps plein de mai/juin 2012 à décembre 2012.**
Contacter M. Pierre JACQUEMIN (directeur)
Tél : 03 87 60 31 11

➢ Les PEP 57 recherchent un **médecin chef d'établissement** pour son CMPP à Hayange en CDI. Ce poste sera confié à un médecin psychiatre ou pédopsychiatre à compter du 1er septembre 2012.
Contact : directeur général des PEP 57
Tél : 03 87 66 10 50
Email : f.siebert@pep57.org
Les candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) sont à envoyer à M. le Président des PEP 57 – 3 rue Gambetta – BP 50364 – 57007 METZ Cedex 1

➢ Maison médicale de l'agglomération Metz Sud **recherche Médecin Généraliste pour remplacements** en vue d'association ou de collaboration libérale suite à un départ en retraite.
Tél : 03 87 38 36 36
Email : jc.gimbert@wanadoo.fr

➢ Dans le cadre de l'Art R.3413-1; le directeur de l'ARS Lorraine recherche un **médecin relais** pour procéder au suivi des mesures d'injonction thérapeutique afin de couvrir le Nord du département de la Meurthe et Moselle
Contact : M. Philippe ROMAC, Délégation Territoriale de Meurthe et Moselle Tél. : 03.83.39.79.10

INFORMATIONS GENERALES

Guide pratique pour la sécurité des professionnels de santé

Sources : Ministère de l'Intérieur

L'actualité nous rappelle régulièrement que l'exercice médical n'est pas dénué de risque, loin s'en faut. Le Ministère de l'Intérieur a édité un guide pratique dont l'objet est de rappeler aux professionnels de santé les mesures simples et recommandations qui peuvent les aider à améliorer leur sécurité au cours de leur exercice au cabinet, lors de déplacements ainsi qu'au domicile de leurs patients mais aussi dans la vie privée. Ce guide propose également une conduite à tenir en cas d'agression et renseigne sur les suites judiciaires possibles et leurs modalités de mise en œuvre le cas échéant : dépôt de plainte et main courante.

Pour plus d'informations :

Site du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer des Collectivités Territoriales et de l'Immigration.

Rappel concernant le congé de maladie ordinaire du fonctionnaire

Pour le cas d'un **agent titulaire**, l'intéressé doit adresser à son administration dans les 48H les volets n°2 et 3 de l'avis d'arrêt de travail et conserver le volet n°1 comportant des données médicales confidentielles. Ce volet n°1 doit être présenté au médecin agréé de l'administration, en cas de contre-visite ou de tout autre examen médical. L'**agent non titulaire**, quant à lui, doit adresser les volets n°1 et 2 de son avis d'arrêt de travail à sa caisse primaire d'assurance maladie et le volet n°3 à son administration employeur.

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Le CSAPA du Comité Départemental de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Moselle propose des consultations sur l'ensemble du département.

Pour plus d'informations contactez le CSAPA, 9 rue Paul Michaux, 57000 METZ au 03 87 66 41 50.

Conditions d'Accessibilité des Personnes Handicapées

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées a mis en place de nouvelles dispositions modifiant les conditions d'accessibilité des établissements recevant du public, aux personnes handicapées.

Ces nouvelles règles d'accessibilité s'appliquent aux cabinets médicaux qui sont des établissements recevant du public de 5e catégorie et concerne :

- Depuis le **1er janvier 2007**, tout nouveau cabinet médical ou tout nouvel immeuble comprenant un cabinet médical
- Depuis le **1er janvier 2011**, les locaux d'habitation transformés totalement ou partiellement en local professionnel
- A compter du **1er janvier 2015**, les cabinets médicaux existants, pour une mise en conformité de tout ou d'une seule partie du cabinet

Il existe cependant des dérogations.

- Impossibilité technique de procéder à la mise en accessibilité
- Préservation d'un patrimoine architectural ne permettant pas de modification
- Disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences

Pour pouvoir bénéficier des dérogations susmentionnées, il est nécessaire de se rapprocher de la Direction de l'Equipement et de s'informer auprès de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité de la Moselle.

Nous vous conseillons de prendre connaissance des conditions d'accessibilité définies aux articles L1111-7 et suivants de la loi et d'effectuer sereinement l'évaluation de votre local professionnel.

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans cette démarche et nous vous encourageons à nous informer des difficultés auxquelles vous être confrontées.

N'hésitez donc pas à nous écrire et à nous adresser vos témoignages qui nous permettrons de porter votre parole au niveau de toutes les instances en charge de ce difficile dossier.

Source :

www.accessibilite.gouv.fr

http://mdph57.fr

http://www.urpsmedecinslorraine.fr

CARTE PROFESSIONNELLE

Votre carte professionnelle va prochainement être remplacée par la nouvelle carte CPS 3.

Elle est délivrée actuellement par l'ASIP-SANTE et jumelée avec celle de l'Ordre.

L'ancienne carte qui n'était pas jumelée avec l'Ordre s'appelait CPS2 et elle n'est plus éditée.

A terme tous les médecins actifs auront la carte jumelée avec celle de l'Ordre.

En attendant, tout médecin (libéral, hospitalier ou salarié) qui n'a jamais reçu une CPS et voudrait en obtenir une, doit s'adresser à son conseil départemental qui lui remet le formulaire de demande de cette carte. (il n'y a plus de demande par l'employeur)

Le médecin salarié, hospitalier ou remplaçant qui s'installe en libéral : s'il est en possession d'une CPS2 ou CPS3, il n'a pas besoin de demander au conseil un formulaire. L'ASIP-SANTE lui fera automatiquement une autre carte. Il doit se présenter à la CPAM pour prendre des feuilles provisoires.

DISPENSE DE GARDE

Un de nos confrères a présenté une demande de dispense de garde avec des arguments si inquiétants que le Conseil s'est retrouvé face à un médecin qui à ses dires, mettait potentiellement en danger la vie de ses patients. Nous n'avons pas eu d'autre alternative que de demander une expertise pour savoir si ce confrère était apte à exercer la médecine. Fausse alerte c'était un petit coup de déprime dixit l'expert; le confrère peut continuer à exercer et à faire ses gardes.

JOURNEE LORRAINE DE SOINS PALLIATIFS

« Maîtrise et traîtrise des fins de vie… »
Samedi 27 octobre 2012 - Centre des Congrès METZ
Contacts : Dr Bernard WARY ou Mme Sylvie MATHIS
Mail : b.wary@chr-metz-thionville.frous.mathis@chr-metz-thionville.fr
Tél : 03 82 55 88 26

CORRESPONDANCE

Le Docteur Michel SCHAAFF exerçant à SARREGUEMINES demande aux correspondants du Docteur Franck SCHAFF exerçant à COURCELLES CHAUSSY d'adresser leur correspondance à la bonne adresse et de respecter ainsi le secret médical.

La nouvelle PDS dans les starting-blocks

A partir du 16 avril 2012, le nouveau schéma d'organisation de la Permanence des Soins Ambulatoire entre en vigueur dans notre département.
Issu directement de la loi HPST de 2010, établi par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine en concertation avec l'URPS Médecins, ce dispositif mutualise les anciens secteurs de garde dans un schéma plus compact, avec un budget global réduit mais assurant aux médecins concernés, régulateurs comme effecteurs, une meilleure rémunération.
Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins a pour mission, de par la loi, de veiller à la complétude des tableaux de garde et de les transmettre à l'ARS. Il doit également transmettre aux autorités compétentes la liste des médecins non volontaires en cas de carence des tableaux ; libre à la Préfecture de décider d'éventuelles réquisitions si elles sont jugées nécessaires.
Nous tenons à préciser que l'avis du CDOM a été, lors des débats, purement consultatif et en aucune façon décisionnaire ; son rôle n'est pas coercitif mais incitatif.
Nous vous rappelons par ailleurs la nécessité d'informer votre responsable de secteur en cas de changement d'effecteur ainsi que le CDOM, par l'intermédiaire d'ORDIGARD ou par tout autre moyen.
N'oublier pas également de contacter MEDIGARDE dès votre prise de fonction, d'informer vos remplaçants de faire de même, afin de limiter les erreurs susceptibles de perturber le règlement des indemnités d'astreinte.

DIVERS

VOS PATIENTS ONT LU

Dans 60 millions de consommateurs n°469 de mars

« Selon un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur les 2 milliards d'euros d'honoraires facturés au-delà du tarif de la sécurité sociale, les deux tiers pèsent directement sur les ménages, après intervention des organismes d'assurances complémentaires.
En 2010, 4524 Médecins de l'Hôpital Public exerçaient une activité privée dans les établissements publics français. »
Avis du Conseil de l'Ordre, André DESEUR, Président de la section Exercice Professionnel du Conseil National de l'Ordre des Médecins : « Si un dépassement de tarif est pratiqué, avec tact et mesure, il doit être modulé, adapté à la situation du patient qui doit en avoir été informé préalablement. »
Quel est le rôle de l'Ordre dans la régulation de ces dépassements ?
Il consiste à rappeler aux praticiens, les règles à respecter. L'affichage des honoraires tant en secteur privé qu'en secteur public. Il est aussi temps de sanctionner les médecins en cas de persistance d'irrégularités. Encore faut-il qu'on nous signale ces abus !

EXPLOSION DES BESOINS DE SOIN EN GERIATRIE : SPECTRES ET REALITES

Le vieillissement humain détermine des modifications démographiques profondes dans les principales sociétés modernes générant en cela un bouleversement sans précédent de la pyramide des âges.
En effet, environ **17 %** de la population française a plus de 65 ans. D'ici à 2025, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans va doubler, d'environ 9 % actuellement à plus de **16 %** de la population générale.
Le vieillissement est associé à une augmentation de la prévalence des **principales morbidités** : maladies cardio-vasculaires, cancéreuses et neuro-dégénératives.
Il expose en outre à de nombreuses fragilisations notamment sensorielles, fonctionnelles, socio-familiales et affectives, environnementales et financières, créant ainsi un **état de vulnérabilité**.
La perte d'autonomie qui peut en résulter en est la problématique centrale puisque celle-ci va déterminer et conditionner les possibilités du maintien à domicile ou au contraire contraindre au recours à une solution d'hébergement institutionnel : maison de retraite, EHPAD, USLD.
Indépendamment du lieu de vie de la personne âgée, il importe de rester extrêmement vigilant pour que la **connaissance** et **l'information du besoin** de soin d'une personne âgée malade (en urgence ou non) **bénéficient de tous les relais utiles** en rapidité, performance, cohérence et proximité.
La question se pose également concernant l'accessibilité durable aux soins de qualité et compétents en terme d'égalité, de disponibilité et d'homogénéité sur l'ensemble du territoire.
Notre objectif est ici d'éveiller et de sensibiliser à **« une culture gérontologique »** afin que notre système de santé et plus largement notre société demeurent garants de ces valeurs fondamentales et continuent d'en assurer scrupuleusement respect et pérennité.
Nous vous invitons à prolonger cette réflexion en adressant vos commentaires et expériences personnelles adressés au Dr YORIATTI au CDOM 57.

Nous nous engagerons pour leur lecture attentive et analyse dans le respect de toutes les confidentialités. Nous en ferons état dans les bulletins successifs.

REUNIONS PLENIERES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MEDECINS

Lors de chaque séance du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, il est procédé à :

Tenue du tableau,
Contentieux disciplinaires,
Trésorerie,
Contrats,
Décisions administratives,
Informations.

Nous allons essayer de vous expliquer d'une façon un peu différente et nous espérons, plus intéressante, le déroulement de nos séances plénières à travers quelques interventions, sans pouvoir vous les exprimer en totalité, ce qui serait trop long puisque nos séances durent plus de trois heures.

SEANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2011

Sous la présidence du Docteur Daniel DELATTRE,

Etaient présents :
Les Docteurs Gilbert ALIN, Philippe BERGER, Guy BLAISE, Isabelle BOHL, Bernard CHRISTIAN, Maryvonne GIBELLI-BOULAY, Michel GIBELLI, André GILLES, Jean-Louis KOLOPP, Thierry LARDENOIS, Philippe LEMARIE, Pierre LINDAS, Jean-Paul MERLIN, Bertrand MEYER, Emmanuel PIERRE, Philippe THOMAS, Marcel WENDLING

Etaient excusés :
Les Docteurs Gilbert HOFFMANN, Michel NABET

Etaient absents :
Le Dr Alix FIORLETTA
Le Docteur DE BERNARDI, ARS Médecin délégué

Quorum atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Le procès-verbal de la séance plénière du Conseil Départemental en date du 14 septembre 2011 a été adopté à l'unanimité des présents à cette séance.
Le procès-verbal de la séance plénière du Conseil Départemental en date du 23 juin 2011 a été validé par le CNOM.

TENUE DU TABLEAU

- Médecin inscrit – ancien régime : 1
- Médecins inscrits – nouveau régime : 11
- Radiations du Tableau : 7
- Capacité : 1
- Demande de nomination : 1

PROCEDURES DE QUALIFICATIONS

Selon les avis des Commissions Nationales de Première Instance d'Appel.

- **Avis favorables suivis par le Conseil** : 6

CONTRATS soumis à l'étude de la Commission

- Contrats salariés : 15
- Contrats d'association : 4
- Contrats de SEL(ARL) - SCP : 2
- Contrat de médecin coordonnateur : 1
- Contrat d'intervention en EHPAD : 1
- Contrats d'activité libérale en hôpital : 2
- Contrat de collaborateur libéral : 1
- Conventions : 2
- Contrat de médecin contrôleur des arrêts travail : 1
- Contrats de remplacements simples : 44

CONTENTIEUX DISCIPLINAIRES

- Les membres du Conseil ont étudié deux plaintes dont celle délivrée contre un médecin détournant ses patients vers une pharmacie désignée. Le pharmacien plaignant faisait remarquer que les ordonnances associaient Cotareg et Nisisco, trois anxiolytiques sans posologie, deux antibiotiques sans durée de prescription, le générique et la molécule originale sur la même ordonnance. Nous vous rappelons que l'Article R5132-3 du Code de la santé publique auquel il est fait référence dans ce cas nous dit que :
« La prescription de médicaments ou produits destinés à la médecine humaine mentionnés à la présente section est rédigée, après examen du malade, sur une ordonnance et indique lisiblement :
1° La dénomination du médicament ou du produit prescrit, ou le principe actif du médicament désigné par sa dénomination commune, la posologie et le mode d'emploi, et, s'il s'agit d'une préparation, la formule détaillée ;
2° La durée de traitement ou, lorsque la prescription comporte la dénomination du médicament au sens de l'article R. 5121-2, le nombre d'unités de conditionnement et, le cas échéant, le nombre de renouvellements de la prescription ».

Deux des trois conciliations correspondaient à des problèmes de communications, l'autre à un certificat mal rédigé. Toutes trois ont permis l'arrêt des poursuites.

TRESORERIE

Le Docteur André GILLES, Trésorier, présente l'état des comptes et des cotisations 2011.

INFORMATIONS

- Lettre du Président du CDOM 55 concernant la PDS et les nouvelles propositions de l'ARS
- Lettre de l'ARS sur la PDS
- La commission PDS CDOM 57 ne devrait-elle pas provoquer une réunion avec les responsables de l'ADPS pour étudier cette future réorganisation ?
- Lettre de l'ARS réforme des soins psychiatriques
- Lettre du Bâtonnier de l'Ordre réunion avec les responsables concernés

Les nouvelles circulaires du CNOM sont présentées et commentées par le Président.

La séance est levée à 22 heures 30, la prochaine réunion est fixée au 17/11/2011.

SEANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2011

Sous la présidence du Docteur Daniel DELATTRE,

Etaient présents :
Les Docteurs Gilbert ALIN, Isabelle BOHL, Bernard CHRISTIAN, Maryvonne GIBELLI-BOULAY, Michel GIBELLI, André GILLES, Jean-Louis KOLOPP, Philippe LEMARIE, Pierre LINDAS, Bertrand MEYER, Michel NABET, Emmanuel PIERRE, Philippe THOMAS

Etaient excusés :
Les Docteurs Philippe BERGER, Guy BLAISE, Alix FIORLETTA, Gilbert HOFFMANN, Jean-Paul MERLIN,

Etaient absents :
Les Drs Thierry LARDENOIS, Marcel WENDLING

Le Docteur DE BERNARDI, ARS Médecin délégué

Quorum atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Le procès-verbal de la séance plénière du Conseil Départemental en date du 13 octobre 2011 a été adopté à l'unanimité des présents à cette séance.

TENUE DU TABLEAU

- Médecins inscrits – ancien régime : 3
- Médecins inscrits – nouveau régime : 19
- Radiations du Tableau : 6
- Capacités : 2
- DESC : 3

PROCEDURES DE QUALIFICATIONS

Selon les avis des Commissions Nationales de Première Instance d'Appel.

- **Avis favorables suivis par le Conseil** : 11

CONTRATS soumis à l'étude de la Commission

- Contrats salariés : 9
- Contrat d'association : 1
- Contrat de SEL(ARL) - SCP : 1
- Contrat régulier et de courte durée : 1
- Contrats de médecin coordonnateur : 2
- Contrats d'intervention en EHPAD : 3
- Contrats d'activité libérale en hôpital : 2
- Contrat de collaborateur libéral : 1
- Cessions de cabinet : 2
- Conventions : 2
- Contrats de médecin contrôleur des arrêts travail : 3
- Contrats de remplacements simples : 55

CONTENTIEUX DISCIPLINAIRES

- Une plainte pour un certificat jugé "de complaisance et ayant causé un préjudice" présenté au cours d'une procédure pénale engagée à l'encontre du plaignant. Celui-ci maintient sa plainte.
- Un autre patient maintient aussi sa plainte contre un médecin à qui il reproche de n'avoir pas diagnostiqué une acidocétose chez son enfant.

Six conciliations ont permis de donner des explications solutionnant les problèmes des plaignants dont une immixtion dans un différend familial lors de l'établissement d'un certificat médical de coups et blessures.

TRESORERIE

Le Docteur André GILLES, Trésorier, présente l'état des comptes et des cotisations 2010 et 2011.

INFORMATIONS

Les nouvelles circulaires du CNOM sont présentées et commentées par le Président.

La séance est levée à 23 heures, la prochaine réunion est fixée au 15/12/2011.

SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Sous la présidence du Docteur Daniel DELATTRE,

Etaient présents :
Les Docteurs Gilbert ALIN, Guy BLAISE, Isabelle BOHL, Maryvonne GIBELLI-BOULAY, Michel GIBELLI, André GILLES, Gilbert HOFFMANN, Jean-Louis KOLOPP, Thierry LARDENOIS, Philippe LEMARIE, Pierre LINDAS, Bertrand MEYER, Michel NABET, Emmanuel PIERRE, Philippe THOMAS

Etaient excusés :
Les Docteurs Philippe BERGER, Bernard CHRISTIAN, Jean-Paul MERLIN, Marcel WENDLING

Etaient absents :
Le Dr Alix FIORLETTA
Le Docteur DE BERNARDI, ARS Médecin délégué

Quorum atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Le procès-verbal de la séance plénière du Conseil Départemental en date du 17 novembre 2011 a été adopté à l'unanimité des présents à cette séance.

TENUE DU TABLEAU

- Médecins inscrits – nouveau régime : 19
- Radiations du Tableau : 7
- DESC : 2
- Demandes de nomination : 3

PROCEDURES DE QUALIFICATIONS

Selon les avis des Commissions Nationales de Première Instance d'Appel.

- **Avis favorables suivis par le Conseil** : 15

CONTRATS soumis à l'étude de la Commission

- Contrats salariés : 10
- Contrats d'association : 3
- Contrats de SEL(ARL) - SCP : 2
- Contrat d'intervention en EHPAD : 1
- Contrat d'activité libérale en hôpital : 1
- Contrats de collaborateur libéral : 2
- Cessions de cabinet : 2
- Contrats de médecin coordonnateur : 2
- Convention : 1
- Contrats de médecin contrôleur des arrêts travail : 2
- Contrats de remplacements simples : 49

CONTENTIEUX DISCIPLINAIRES

- Les membres du Conseil ont étudié une plainte contre des médecins utilisant des véhicules sérigraphiés. L'Ordre départemental face à l'échec de la conciliation a introduit une action en référé devant le tribunal de Grande Instance de Metz.

Le conseil départemental a procédé à cinq conciliations, dont une - à nouveau - pour un certificat médical; un problème devenu récurrent pour nos confrères pour quelque chose d'élémentaire:

On ne doit noter que ce que l'on a réellement vu de ses propres yeux et ce que l'on a constaté physiquement !
Il n'est pas possible de voir un harcèlement professionnel ce terme doit donc être proscrit
Dans le cas d'une dépression, ce n'est que le récit du patient qui en confirme l'origine. On peut constater un état dépressif mais ne pas écrire "suite à…"
Dans le cadre des différends familiaux portant sur la garde d'enfants, le médecin n'a pas à prendre position, c'est le rôle du juge aux affaires familiales; s'il prend position ce sont les avocats qui connaissent la législation qui impliqueront le médecin ! (art 51 du code de déontologie)

Encore une fois: n'écrivez que ce que vous voyez et rapportez ce qu'on vous dit sans interprétation.

TRESORERIE

Le Docteur André GILLES, Trésorier, présente l'état des comptes et des cotisations 2010 et 2011.

INFORMATIONS

Les nouvelles circulaires du CNOM sont présentées et commentées par le Président.

- EPRUS souhaite la liste de médecins jeunes retraités pour planifier les moyens sanitaires mobilisables ; les fichiers ordinaux sont confidentiels et il est interdit par la CNIL de donner des listes nominatives. Il devra donc consulter l'ARS.
- Information d'un centre de médecine préventive : M. Christian PALLAS est nommé directeur de l'UC-CMP le 01/01/2012.

La séance est levée à 23 heures, la prochaine réunion est fixée au 21/01/2012.

SEANCE DU SAMEDI 21 JANVIER 2012

Sous la présidence du Docteur Daniel DELATTRE,

Etaient présents :
Les Docteurs Gilbert ALIN, Isabelle BOHL, Bernard CHRISTIAN, Alix FIORLETTA, Maryvonne GIBELLI-BOULAY, Michel GIBELLI, André GILLES, Gilbert HOFFMANN, Jean-Louis KOLOPP, Philippe LEMARIE, Pierre LINDAS, Bertrand MEYER, Emmanuel PIERRE, Philippe THOMAS, Marcel WENDLING

Etaient excusés :
Les Docteurs Philippe BERGER, Guy BLAISE, Thierry LARDENOIS, Jean-Paul MERLIN, Michel NABET

Etait absent :
Le Docteur DE BERNARDI, ARS Médecin délégué

Quorum atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Le procès verbal de la séance plénière du Conseil Départemental en date du 15 décembre 2011 a été adopté à l'unanimité des présents à cette séance.

TENUE DU TABLEAU

- Médecins inscrits – nouveau régime : 9
- Radiations du Tableau : 8
- Capacité : 1
- Demande de nomination : 1

PROCEDURES DE QUALIFICATIONS

Selon les avis des Commissions Nationales de Première Instance d'Appel.

- **Avis favorables suivis par le Conseil** : 3

CONTRATS soumis à l'étude de la Commission

- Contrats salariés : 11
- Contrat d'association : 1
- Contrats de SEL(ARL) - SCP : 2
- Contrats d'intervention en EHPAD : 2
- Contrats d'activité libérale en hôpital : 2
- Contrats de collaborateur libéral : 3
- Contrat de remplacement régulier : 1

- Convention : 1
- Contrats de médecin contrôleur des arrêts travail : 2
- Contrats de remplacements simples : 38

CONTENTIEUX DISCIPLINAIRES

Deux plaintes ont été examinées. Elles ont un point commun: l'attitude du médecin lors de la révélation d'un diagnostic sévère.

Cinq médiations ont été faites dont trois traitants de différends entre confrères. Ces médiations ont permis l'arrêt des poursuites.

TRESORERIE

Le Docteur André GILLES, Trésorier, présente l'état des comptes et le montant des cotisations 2011.

INFORMATIONS

Les nouvelles circulaires du CNOM sont présentées et commentées par le Président.

- Formation à la déontologie aux internes en spécialité hors MG à Nancy
- ARS le Directeur souhaite établir une liste de médecins relais habilités à procéder au suivi des mesures d'injonction thérapeutique
- Société Régionale de Santé Publique conférence débat le 29/02/2012
- Recrutement ONG : Brigades médicales bateau au Pérou
- RSI diabète

La séance est levée à 19 heures, la prochaine réunion est fixée au 17/02/2011.

SEANCE DU JEUDI 23 FEVRIER 2012

Sous la présidence du Docteur Daniel DELATTRE,

Etaient présents :
Les Docteurs Philippe BERGER, Guy BLAISE, Jean Christophe BRETON, Bernard CHRISTIAN, Laurent DAP, André GILLES, Thierry LARDENOIS, Philippe LEMARIE, Pierre LINDAS, Bertrand MEYER, Michel NABET, Olivier ROBARDET, Philippe THOMAS, Jean Luc YORIATTI

Etaient excusés :
Les Docteurs Isabelle BOHL, Jean-Louis KOLOPP, Emmanuel PIERRE

Etaient absents :
Les Docteurs Gilbert ALIN, Alix FIORLETTA, Marcel WENDLING
Le Dr DE BERNARDI, ARS médecin délégué territorial

Quorum atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.le Président présente les quatre nouveaux élus et leurs souhaite la bienvenue au sein du conseil.

Le procès verbal de la séance plénière du Conseil Départemental en date du 21 janvier 2012 a été adopté à l'unanimité des présents à cette séance.

Les procès-verbaux des séances plénières du Conseil Départemental en date des 17 novembre et 15 décembre 2011 ont été validés par le CNOM.

TENUE DU TABLEAU

- Médecins inscrits – nouveau régime : 5
- Radiations du Tableau : 8
- Capacités : 4
- DESC : 1
- Demandes de nomination : 5

PROCEDURES DE QUALIFICATIONS

Selon les avis des Commissions Nationales de Première Instance d'Appel.

- **Avis favorables suivis par le Conseil** : 4

CONTRATS soumis à l'étude de la Commission

- Contrats salariés : 15
- Contrats d'association : 6
- Contrat d'intervention en EHPAD : 1
- Contrats d'activité libérale en hôpital : 4
- Contrat de collaborateur libéral : 1
- Contrats d'exercice en clinique : 4
- Conventions : 2
- Contrats de remplacements simples : 75

CONTENTIEUX DISCIPLINAIRES

Le Conseil a étudié une plainte envers un médecin qui avait traité un arrêt de travail en maladie et pas en accident du travail. Le médecin avait tenu compte d'une expertise médicale qui avait considéré l'affection comme consolidée. La plainte avait été retirée en réunion de conciliation, mais renouvelée par l'avocat du plaignant. Les conseillers transmettent donc la plainte en signalant n'avoir pas trouvé de faute déontologique de la part du médecin.
Une autre plainte concerne deux médecins associés se séparant "douloureusement".
Une dernière plainte extrêmement complexe concerne une personne s'acharnant contre un médecin du travail. Le Conseil transmet la plainte à la chambre régionale disciplinaire en signalant n'avoir trouvé aucune faute déontologique de la part du praticien.
Deux autres conflits ont fait l'objet de conciliations sans suites:

Un médecin a fait valoir l'article 47 du Code de Déontologie face à une patiente usant d'appels téléphoniques incessants et d'une attitude incorrecte.
Une autre personne cherchait à connaître les raisons du décès de son frère sans que lui ou le médecin concerné utilise ou fasse référence à la procédure concernant les ayants droit développée dans notre précédent bulletin.

TRESORERIE

Le Docteur Jean Luc YORRIATI, Trésorier, présente l'état des comptes et les exonérations de cotisations ordinales pour 2011.
Le Conseil examine les demandes d'exonération de cotisation 2012 et décide d'exonérer 16 médecins.

INFORMATIONS

Les nouvelles circulaires du CNOM sont présentées et commentées par le Président.

La séance est levée à 22 heures 15, la prochaine réunion est fixée au 29/03/2012.

Au cours de ces séances, il a été procédé aux :

INSCRIPTIONS

ANCIEN REGIME

Dr Toufik BATCH, radiologue au CHR de Metz
Dr Murielle BRAUN, Spécialiste en médecine physique et réadaptation fonctionnelles à Thionville
Dr Imad HAMZE, médecin remplaçant en MG à Oeting
Dr Antonio NZAU, médecin généraliste minier à Audun le Tiche

NOUVEAU REGIME

Dr Mohammed ADJROUD, Rhumatologue à l'Hôpital le Kem à Thionville
Dr Roxana ANDONE, psychiatre au CH de Jury
Dr Elies ANDRE, médecin urgentiste au CHR de Metz
Dr Catalina AXINTE, anesthésiste réanimateur du CHR Bel Air à Thionville
Dr Christelle BADET, gérontologue au Centre de Gériatrie le Kem à Thionville
Dr Laurent BAHE, spécialiste en chirurgie. plast. reconst. esthétique à l'Hôpital Claude Bernard - Metz
Dr Christelle BASTIEN, Médecin Généraliste remplaçant demeurant à Rombas
Dr Jean-Paul BEHR, médecin remplaçant en ophtalmologie, demeurant à Bettviller
Dr Ludivine BELLE, médecin collaborateur en MG à Rémilly
Dr Sinan BEN MAHMOUD, spécialiste en médecine nucléaire au CHR Bon Secours à Metz
Dr Frédéric BENZAKIN, cardiologue au CHR de Thionville
Dr Cristian BOERESCU, psychiatre au CH Lorquin
Dr Fanny BOHR-STUMPF, médecin généraliste remplaçant à Guénange
Dr Ali BOUDEMAGH, spécialiste en biologie médicale au CH Robert Pax à Sarreguemines
Dr Stéphanie BOURION BEDES, psychiatre au SMPR à Metz
Dr Boutaina Elodie BOUZOUBAA, pédiatre au CH St Nicolas à Sarrebourg
Dr Silviu BUZATU, anesthésiste réanimateur du CHR Bel Air à Thionville
Dr Jean-Christophe CAVENAILE, médecin urgentiste, demeurant en Belgique
Dr Bujorel CORNEA, anesthésiste réanimateur à la Maternité de Metz
Dr Olivier CORTIVO, anesthésiste réanimateur au CHR de Metz
Dr Ludovic COUPEZ, médecin assistant à l'Hôpital Beauregard de Thionville
Dr Julien DARMIAN, médecin assistant au CHR de Thionville
Dr Leiece DARWICHE, cardiologue aux HPM Site Sainte Blandine à Metz
Dr Alice DE VERBIZIER, médecin généraliste remplaçant à Metz
Dr Emmanuelle DESCHAMPS-CONSTANT, praticien hospitalier au CH de Sarrebourg
Dr Elsa DUBOIS, assistant généraliste au CH de Sarrebourg
Dr Ileana DUMITRU, médecin assistant au CHR de Thionville
Dr Frédéric ELOY, chirurgien orthopédique à la Clinique St Nabor à St Avold
Dr Olivier GACIA, médecin urgentiste à l'HIA Legouest à Metz
Dr Tina Alba GALLA, anesthésiste réanimateur remplaçant demeurant à Rosselange
Dr Florence GARRIC, médecin généraliste remplaçant à Hettange Grande
Dr Jacky GASNIER, médecin salarié au CH de Sarrebourg
Dr Christophe GOETZ, praticien contractuel au CHR de Metz
Dr Valérie GREENE-BENNOUNA, psychiatre au CMP Enf / Ado. à Sarrebourg
Dr Mariana GROSU, médecin généraliste au CH Robert Pax à Sarreguemines
Dr Mahmoud HALALCHI, cardiologue au CHR à Metz
Dr Mathieu HOFFMANN, praticien contractuel au CHR à Metz
Dr Silvia Ionela ION, spécialiste en médecine interne au CHR Bel Air à Thionville
Dr Grzegorz JAGLA, anesthésiste réanimateur au CHR à Metz
Dr Marianne JEANTOT, médecin généraliste remplaçant à Petite Rosselle
Dr Isabelle KLOPP-JUNK, non exerçante à Thionville
Dr Christelle LANGBOUR-REMY, endocrinologue au CHR à Metz
Dr Audrey LEININGER, médecin du travail à AST LOR'N Metz Coislin
Dr Alexis MAATOUK, gynécologue obstétricien au CHR Bel Air à Thionville
Dr Alice MARTELLOTTO, spécialiste en chirurgie générale au CHR de Metz
Dr Julie MARTINONI, médecin remplaçant en MG à Vantoux
Dr Oana-Gabriela MISCHIE, psychiatre au CH Lemire à St Avold
Dr Zeina MOGHRABI, anesthésiste réanimateur au CHR à Thionville
Dr Claus-Ulrich NOLL, anesthésiste réanimateur au CH Marie Madeleine à Forbach
Dr Carmen PAIS, radiologue au CH Robert Pax à Sarreguemines
Dr Adrian PAIS, médecin généraliste au CHS de Sarreguemines
Dr Ana Maria PALADE, psychiatre au CH à Lorquin

Dr Gaëlle PEIFFER, pédiatre maternité de Metz
Dr Céline PERRY, médecin collaborateur de la SCP de généralistes à Rémilly
Dr Claire PILLOT, gastro-entérologue au CHR de Metz
Dr Sophie PLONKA, gynécologue obstétricien au CH Robert
Dr Mihaela RUSINARU, médecin généraliste au CH Robert Pax à Sarreguemines
Dr Marie Rose SEBBAN, médecin du travail à Montigny les Metz
Dr Marjorie STIN, assistant généraliste au CHR de Thionville
Dr Georgia TSINTZILA, médecin généraliste au CHR à Metz
Dr Elena VOICU, pneumologue au CHR à Metz
Dr Noura ZANNAD-BAHE, cardiologue au CHR à Metz
Dr Alina ZAMFIR, hématologue au CHR à Metz

Le Conseil Départemental a inscrit au Tableau de l'Ordre des Médecins de la Moselle les sociétés d'exercice libéral :

SELARL Docteur BERTAUX, ophtalmologie
SELARL « MEDINF 57 », M.G.
SELARL Dr Laurent BAHE, chir. plastique et reconst.
SELARL VASCU-MED, angiologie
SELAS BIOMER, biologie

RADIATIONS

Les Drs Yasser ABDEL MAGUID, Elodie BATICLE, Alexandre BARATTE, Eric BEADES, Cristian BOERESCU, Florence CAYRE, Aline COMBES, Cristina ENACHE, Laurent FIGNON, Elise GAUGLER-RINCKWALD, Virginie HEYDEL, Laurence HENRION, Stéphanie LABRIET, Pierre-Yves LE COADOU, Christian LECOANET, Françoise MAIRE, Dominique MARCOT, Daniel MAYEUX, Didier MENZIES, Jacques MOURER, Olivier PALMIERI, Zaki PAREAU-KHELIFI, Jean-Marie PARLANTI, Pascale PLESSY, Frédérique REINHEIMER, Remi ROSENBLATT, Saïd SADEGH EGHBALI, Maria-Simona SERBU, Badr-Eddine SMAI, Christian TREGNAN, Jean-Romain VIT, François WEBER qui ont quitté le département sont radiés du Tableau départemental.

Les Drs René GAUDIN, Fatima LAROUI, Marie-Jeanne TEITGEN, sont radiés du Tableau départemental pour convenance personnelle.

QUALIFICATIONS DE SPECIALISTES

MEDECINE GENERALE

Dr Ludivine BELLE (DES du 19/10/2011)
Dr Fanny BOHR STUMPF (DES 15/11/2011)
Dr Ludovic COUPEZ (DES du 31/10/2011)
Dr Julien DARMIAN (DES du 31/10/2011)
Dr Elsa DUBOIS (DES du 18/10/2011)
Dr Ileana DUMITRU (DES du 13/10/2011)
Dr Florence GARRIC (DES 01/11/2011)
Dr Mariana GROSU (diplôme roumain 09/11/2010)
Dr Mathieu HOFFMANN (DES du 24/01/2012)
Dr Julie MARTINONI (DES du 12/10/2011)
Dr Céline PERRY (DES 15/12/2011)
Dr Marjorie STIN (DES du 31/10/2011)
Dr Georgia TSINTZILA (DES du 30/05/2011)

ANESTHESIE REANIMATION

Dr Catalina AXINTE (diplôme roumain 12/10/2007)
Dr Bujorel CORNEA (diplôme roumain 22/02/2011)
Dr Tina Alba GALLA (diplôme italien 03/08/2011)
Dr Grzegorz JAGLA (diplôme polonais 03/12/2010)
Dr Zeina MOGHRABI (NP arrêté du 02/08/2011)
Dr Khamran RABI (diplôme allemand du 11/01/2012)

HEMATOLOGIEoption ONCO-HEMATOLOGIE

Dr Elena-Anca LOPPINET (commission qualification du 09/01/2012)

CARDIOLOGIE & MALADIES VASCULAIRES

Dr Frédéric BENZAKIN (DES du 26/10/2011)
Dr Mahmoud HALALCHI (DES du 03/10/2008)

SANTE PUBLIQUE & MEDECINE SOCIALE

Dr Christophe GOETZ (DES du 31/10/2011)
Dr Sylvie VAILLANT décision du C.N.07/04/2011

GASTRO-ENTEROLOGIE & HEPATOLOGIE

Dr Claire PILLOT (DES du 31/10/2011)

BIOLOGIE MEDICALE

Dr Ali BOUDEMAGH (DES 05/05/2008)

CARDIOLOGIE

Dr Alina POPOVICI (diplôme roumain. 02/05/2011)

PSYCHIATRIE

Dr Cristian BOERESCU (diplôme roumain. 14/05/2001)
Dr Oana-Gabriela MISCHIE (diplôme roumain 14/04/2010)
Dr Ana Maria PALADE (diplôme roumain 01/02/2010)

OPHTALMOLOGIE

Dr Jean-Paul BEHR (diplôme allemand 31/05/2011)

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

Dr Frédéric ELOY (DESC Gr II du 31/10/2011)

CHIRURGIE GENERALE

Dr Jean-Christophe CAVENAILE (diplôme belge 12/02/1988)
Dr Alice MARTELLOTTO (DES du 28/10/2011)

MEDECINE DU TRAVAIL

Dr Karine CHATELAIN (CQ du 23/09/2011)
Dr Audrey LEININGER (DES 31/10/2011)

MEDECINE INTERNE

Dr Silvia Ionela ION (diplôme roumain 03/01/2011)

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

Dr Alexis MAATOUK (DES du 31/10/2011)

PEDIATRIE

Dr Gaëlle PEIFFER (DES 20/10/2011)

CAPACITES

MEDECINE & BIOLOGIE DU SPORT

Dr Jean-Marc AMANS (15/09/2011)
Dr Benoît BROUANT (23/06/2011)

GERONTOLOGIE

Dr Olivier DUARTE (13/10/2011)
Dr Hélène KILLIAN (24/11/2010)
Dr Boutaina Elodie BOUZOUBAA (01/11/2010)

MEDECINE D'URGENCE

Dr Zohra BOUROUIS (20/06/2006)
Dr Olivier GACIA (19/06/2006)

MEDECINE DE CATASTROPHE

Dr Zohra BOUROUIS (17/10/2011)

GERIATRIE

Dr Ali PEZESHKNIA (14/10/2010)

ADDICTOLOGIE CLINIQUE

Dr Sylvie BALTEAU (22/10/2010)

MEDECINE AEROSPATIALE

Dr Olivier GACIA (06/06/2008)

DESC

ADDICTOLOGIE

Dr Stephanie BOURION-BEDES (31/10/2011)

MEDECINE VASCULAIRE

Dr Georgia TSINTZILA (31/10/2011)

MEDECINE D'URGENCE

Dr Elies ANDRE (31/10/2011)
Dr Marine BAILLY (19/10/2011)

PSYCHIATRIE ENFANT& ADOLESCENT

Dr Laetitia WEISSENBACH (31/10/2011)

MEDECINE DE LA DOULEUR & MEDECINE PALLIATIVE

Dr Catherine BLUNTZ (31/10/2011)

Nous rappelons à votre mémoire les Confrères décédés

Dr André BERTAGNA d'Uckange, décédé le 22/10/2011 à l'âge de 58 ans
Dr Jacques MARCHON d'Audun le Tiche, décédé le 10/11/2011 à l'âge de 84 ans
Dr Gérard PFRUNNER de Metz, décédé le 02/11/2011 à l'âge de 73 ans
Dr Hung DANG-VUde Metz, décédé le 14/11/2011 à l'âge de 77 ans
Dr Jean PANDOLFO de Moyeuvre Grande, décédé le 18/11/2011 à l'âge de 78 ans
Dr Edgar RIESSER de Metz, décédé le16/11/2011 à l'âge de 95 ans
Dr Laurent ALANDISSEM de Forbach, décédé le 09/01/2012 à l'âge de 58 ans
Dr Bernard AUBERT de Thionville, décédé le 26/12/2011 à l'âge de 61 ans
Dr Marthe BERTRAND de Bouzonville, décédé le 25/12/2011 à l'âge de 78 ans
Dr Disashi DISASHI-MULOWAY de Sarreguemines, décédé le 19/08/2011 à l'âge de 72 ans
Dr Jacques GRUBAIN de Metz , décédé le 16/12/2011 à l'âge de 82 ans
Dr Luc SOURDEAU demeurant en Belgique, décédé le 23/01/2012 à l'âge de 55 ans

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DE LA MOSELLE

Président
Dr DELATTRE Daniel, 33 rue de Lessy 57160 CHATEL SAINT GERMAIN
Vices-Présidents
Dr BOHL Isabelle, 30 rue Emile Zola 57300 HAGONDANGE
Dr BLAISE Guy, 1 rue du Poitou 57970 YUTZ
Secrétaire Général
Dr THOMAS Philippe, 24 bd St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ
Secrétaire Adjoint
Dr LINDAS Pierre, HPM Site Sainte Blandine 57045 METZ CEDEX 1
Trésorier
Dr KOLOPP Jean Louis, 9 rempart St Thiébault57000 METZ
Trésorier Adjoint
Dr YORIATTI Jean Luc, Centre hospitalier le Secq de Crépy 57220 BOULAY

Conseillers
Dr ALIN Gilbert, 21 rue du Fort des Bordes 57070 METZ
Dr BERGER Philippe, 13 place J. Schaff 57950 MONTIGNY LES METZ
Dr BRETON Jean Christophe, 8 Grand'Rue 57525 TALANGE
Dr CHRISTIAN Bernard, CHR Bon Secours BP 81065 57038 METZ CEDEX 01
Dr DAP Laurent, 17 rue de Sarre 57070 METZ
Dr FIORLETTA Alix, 4c avenue de Gaulle 57120 ROMBAS
Dr GILLES André, 2 rue J.B. Charcot 57950 MONTIGNY LES METZ
Dr LARDENOIS Thierry, 89 route de Thionville 57440 ANGEVILLERS
Dr LEMARIE Philippe, Hôpital Maternité de Metz Place Ste Croix 57000 METZ
Dr MEYER Bertrand, 94 route de Thionville 57185 VITRY SUR ORNE
Dr NABET Michel, Clinique Claude Bernard BP 45050 57072 METZ CEDEX 3
Dr PIERRE Emmanuel, HPM – Site Belle Isle 57045 METZ CEDEX 1
Dr ROBARDET Olivier, 79 rue de Metz 57525 TALANGE
Dr WENDLING Marcel, 6 avenue de Metz 57290 FAMECK

Commission des Contrats :
Drs KOLOPP, NABET, ROBARDET
Commission Presse/Bulletin :
Drs ALIN, CHRISTIAN, DAP, DELATTRE, LEMARIE, THOMAS, YORIATTI
Commission Permanence des Soins :
Drs BRETON, DELATTRE, THOMAS,
Commission de conciliation :
Drs BLAISE, CHRISTIAN, DELATTRE, KOLOPP, LINDAS, NABET, PIERRE, THOMAS, YORIATTI
Commission Départementale de Qualification en spécialité :
Drs BOHL, CHRISTIAN, LEMARIE, LINDAS, PIERRE
Commission Départementale de Qualification en Médecine Générale :
- **Titulaires :** Drs BLAISE, DELATTRE, LARDENOIS, THOMAS, WENDLING
- **Suppléants** : Drs ALIN, BERGER, GIBELLI, MEYER

Commission d'entraide de la Moselle :
- Drs GILLES, LARDENOIS, ROBARDET

Relations avec l'AFEM : Dr HOFFMANN Gilbert

Secrétariat : Mmes Sylviane GALANTINI, Lydia HEBTING, Céline HORDEZ, Nathalie POUILLON